



Compte rendu de la réunion de quartier n°2 du 16 juin 2011

Début de la réunion à : 20h30

Etaient présentes à cette première réunion : 22 personnes.

L'invitation avait été doublée par courriel pour les volontaires ayant donné toutes leurs coordonnées.

Les élus présents sont : Aude Bristot (1^{er} Maire adjoint aux finances, à la sécurité publique, aux affaires générales et en charge de la démocratie locale)- Christian Tarer (Maire adjoint à l'Urbanisme)- Isabelle Herfeld (Maire adjoint à l'Education et à la Petite Enfance), Michel Dhombres (Maire adjoint au Développement Durable et au Cadre de Vie), Joël Meillat (Conseiller Municipal)

Monsieur Tournai demande que la commune nettoie l'espace du Bois Renaud et apporte une vigilance particulière pour la faune et la flore.

Monsieur Tarer et Madame Bristot expliquent que ce terrain est la propriété de l'Etat et que la commune n'est pas habilitée à intervenir sur ce secteur.

Madame Aude Bristot annonce que l'ONF a prévu un nettoyage complet de ce bois. Une inscription budgétaire ONF sera faite prochainement pour permettre la réalisation de cette opération.

ENCOMBRANTS/ DECHETS :

Suite à l'intervention de Monsieur Joël Meillat auprès de la CASVS, il a été décidé une collecte des encombrants tous les 10 jours dans les grands ensembles, sans limitation de tonnage. Après quelques semaines de mises en place, nous constatons une très nette amélioration de ce nouveau système.



Un administré signale qu'il n'a pu réussir à vider son chargement à la déchetterie le samedi et le dimanche. Une trop longue file d'attente. Ce problème nous a été signalé à plusieurs reprises et une réunion très prochainement aura lieu afin de régler ces problèmes d'attentes. La ville de Vigneux est en cours de réflexion sur un agrandissement de ce site.

Madame Aude Bristot signale que des pénalités seront appliquées à la plateforme téléphonique qui réceptionne les appels pour les encombrants et ce, suite au non respect du cahier des charges.

Une personne explique avoir transmis 2 courriers à la communauté d'agglomération concernant des problèmes de déchets verts. Aucune réponse à ce jour ne lui a été faite. Le premier courrier datant du 2 mars. Monsieur Joël Meillat s'est engagé à voir avec le responsable de la CASVS pourquoi aucune réponse n'a été fournie à notre administré.

Demande d'explications des riverains du bout de la rue de la Garenne sur le problème des gens du voyage qui avaient occupé la maison en construction. Ces mêmes personnes se demandent si cette occupation risque de se reproduire cet hiver.

Réponse : La commune a mis en demeure la propriétaire de ce terrain de prendre toutes les mesures afin que cela ne se reproduise pas.

Une personne se plaint des escaliers du bout de la rue de la Garenne, ainsi que de l'état du massif de fleurs. Les riverains se plaignent aussi de la dangerosité de la fin du chemin rue de la Garenne et du manque de luminosité.

Réponse : La commune se saisit de ce problème et demande une étude aux services techniques. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite donnée.

Quelques explications sur le futur des logements sociaux qui se situent au bout de la rue de la Garenne.

Plusieurs remarques concernant la dangerosité aux abords du carrefour, rue des Plantes.



Madame Aude Bristot annonce la réfection de la piste cyclable rue Charles de Gaulle. Satisfaction générale de l'assemblée à cette annonce.

Travaux de voirie prévus : Mme Bristot donne la liste de tous les travaux programmés pour 2 millions d'euros au budget initial, avec d'autres réalisations liées au budget supplémentaire :

- Rue de Bellevue et de Chalandray, après les travaux du SIARVSG,
- les quais des bus,
- les enrobés des rues Corot, Cuvray, Joinville,
- un rond point au carrefour de la rue de la Vénérie et A. Briand,
- l'arrière du Cyrano et la maison du bicentenaire,
- les rues de la résidence de l'Ermitage, : Valérie et Cézanne
- la piste cyclable de la rue C. De Gaulle,
- la rue P. Loti, avec la plantation de prunus
- les petits plots de bois le long de la Pelouse, côté rue Marguerite.
- et divers travaux d'éclairage.
- l'abribus de la place Dumay Delille sera refait lorsque les assurances auront réglé le problème de l'accident qui a occasionné sa destruction (Un dossier est en cours d'instruction au STIF)
- un parc à vélo a été installé dans la cour de Chalandray.
- 7 panneaux d'affichage lumineux sont en cours d'installation à divers endroits bien en vue dans la ville ;
- le panneau d'affichage libre qui était contre le mur de l'église, doit être réinstallé. Une étude pour une nouvelle implantation est en cours.

Monsieur Schloesser habitant rue C. Franck signale le faible éclairage de cette rue et ce depuis la pose de nouveaux lampadaires (ampoule de 60 watts au lieu des 100 watts auparavant). Ces nouveaux modèles n'éclairent le sol que sur 1,50m et entre les lampadaires, aucun éclairage.

Une explication sera demandée aux services techniques de la ville et une réponse sera donnée ultérieurement.

Annonce par Madame Aude Bristot, de la réfection de l'école Jean Moulin : Renouvellement des façades et pose d'un ascenseur aux normes PMR.

Problème de vitesse rue du Docteur Besson et rue de Mainville.



La police municipale s'est engagée à effectuer plus régulièrement des contrôles avec les jumelles.

Signalement de problèmes au foyer des jeunes situé au 80 rue des Plantes (nuisances sonores).

La police municipale et nationale ont été informées.

Demande de madame Renvoisé de l'installation d'un panneau d'affichage fermé à la loge du gardien afin que les riverains puissent consulter les activités proposées au centre social de Saint Exupéry.

Madame Aude Bristot répond que Monsieur le Maire doit rencontrer prochainement le directeur du logement Francilien et que cette demande lui sera faite.

L'assemblée n'ayant plus de question, la séance est levée : 22h30

